

Surprise: le «grand débat» valide les choix de Macron

PAR ROMARIC GODIN ET ELLEN SALVI
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 8 AVRIL 2019



Édouard Philippe au Grand Palais, le 8 avril. © Reuters

Des contributions au « grand débat », fatras de chiffres difficiles à interpréter, mais présentés en grande pompe lundi 8 avril, le premier ministre a essentiellement retenu ce qui l'arrangeait : baisse des impôts, baisse des dépenses publiques, réorganisation des services publics et renouvellement démocratique *a minima*.

Les bonnes résolutions d'Édouard Philippe n'auront duré que quelques minutes. Dans son discours suivant la restitution du « grand débat », organisée lundi 8 avril au Grand Palais de Paris, le premier ministre a pris plusieurs précautions oratoires pour expliquer que **la synthèse de la consultation** n'avait « *pas l'exhaustivité comme objectif* ». « *C'est évidemment difficile de résumer en quelques mots, ou par un discours, les dizaines de millions de mots et les centaines de milliers d'idées qui ont été exprimées par nos concitoyens, a-t-il reconnu. Quel que soit son format, toute synthèse paraîtra toujours un peu réductrice.* »

Le chef du gouvernement a bien raison : ce « grand débat » n'a aucune valeur représentative. Depuis sa nomination mi-janvier, le collège de cinq « garants » choisis par Matignon, et les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (CESE), a d'ailleurs toujours insisté sur ce fait. Cette consultation « *n'a pas la valeur d'un sondage [...], cela ne représente pas nécessairement tous les Français* », a encore répété, lundi matin,

Isabelle Falque-Pierrotin, ancienne patronne de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et membre de ce collège.



Édouard Philippe au Grand Palais, le 8 avril. © Reuters

Il ne s'agit en effet que d'une « photographie » d'une partie de l'opinion, relativement faible : 343 589 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, 152 477 y ont fait des contributions libres. À cela s'ajoutent un peu moins de 19 000 cahiers citoyens, 17 000 courriers et un peu plus de 9 000 réunions. Comme il n'y a pas de traitement statistique de ces contributeurs, leurs déclarations ne représentent qu'eux. Ils n'ont pas davantage de valeur, pour être traduits en politique, qu'un parti ayant obtenu entre 1 et 2 % des voix aux dernières élections présidentielles.

D'autant que ces contributions ont été effectuées dans un contexte très particulier. **Comme Mediapart l'a déjà souligné**, le gouvernement savait que le taux de réponse était supérieur lorsque les questions étaient fermées. Or il a proposé un questionnaire très orienté, rejetant par exemple la possibilité d'un relèvement des impôts ou du rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et imposant l'idée qu'une baisse d'impôt se finance forcément par une baisse des dépenses publiques.

La secrétaire de la Ligue de l'enseignement Nadia Bellaoui, elle aussi membre du collège de garants, l'a d'ailleurs de nouveau regretté au Grand Palais : « *Les questions rattachées à chacun des thèmes nous ont semblé plus problématiques, du fait de leur formulation binaire* », a-t-elle indiqué, déplorant également l'« *hypermédiatisation du président de la République* » qui « *a pu nourrir le doute sur la nature et l'objectif du grand débat national* ». Cette

omniprésence d'Emmanuel Macron a pu décourager ceux qui s'opposent à lui et encourager *a contrario* ses partisans, en créant un biais.

À la demande des garants, le gouvernement avait fini par accepter d'ajouter la possibilité de contributions libres sur la plateforme Internet, tout en refusant de modifier le questionnaire reprenant le cadre déjà fixé par le chef de l'État **dans sa Lettre aux Français**. Résultat : le nombre de contributeurs est 2,25 fois plus important pour le questionnaire que pour les contributions libres. Ce qui change mécaniquement les « résultats » chiffrés de l'exercice et introduit, là encore, un biais immédiat.

Enfin, ce n'est pas « la France » qui s'est exprimée, mais une certaine France, comme en témoignent les documents publiés par OpinionWay et Roland Berger. Les données sociologiques disponibles ne laissent aucun doute sur ce point : la densité de répondants est la plus forte à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans les Yvelines et dans le Rhône. Sur la partie du questionnaire en ligne concernant la « *fiscalité et les dépenses publiques* », on remarque que deux régions ont un poids dans les contributions plus élevé que celui qu'elles ont dans la population : Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France. Autrement dit, les agglomérations lyonnaise et parisienne.

Les zones rurales sont en revanche très nettement sous-représentées : elles comptent pour 23 % de la population et pour 9 % des répondants. Tout le contraire des agglomérations de plus de 100 000 habitants qui sont, elles, surreprésentées : 46 % de la population pour 56 % des répondants. En réalité, la France du « grand débat » ressemble à la France qui va bien et qui accepte les grandes lignes idéologiques du gouvernement. Bref, une France qui a les traits de l'électorat d'Emmanuel Macron.

Une chose est sûre : rien ne permet de dire que cette consultation de deux mois et la synthèse qui en a été faite lundi 8 avril traduisent la volonté des Français. Les mises en garde d'Édouard Philippe étaient donc bienvenues. Mais elles n'ont pas duré longtemps. Car au moment de dire ce qu'il avait finalement retenu de la restitution de la consultation, le premier

ministre a tout simplement abandonné ses précautions. Et enchaîné les généralités : « *les Français veulent...* », « *les Français savent...* », « *ce que nous ont dit nos compatriotes...* », « *les Français nous ont dit...* ».

Ce glissement sémantique est tout sauf anodin, car il traduit la volonté explicite du gouvernement de généraliser les résultats du « grand débat » pour légitimer les futures décisions, qui seront dévoilées mi-avril par le président de la République. Les choses sont bien faites puisque, en matière économique et sociale, le chef du gouvernement s'est justement trouvé rassuré dans ses choix par l'exercice. Pourtant, cette légitimité même est sujette à discussion.

Les mots « ISF » et « référendum » absents du discours

Qu'a retenu le premier ministre de ces « *dizaines de millions de mots* » ? Une « *immense exaspération fiscale* » d'abord. D'où sa volonté de baisser les impôts. Comment a-t-il eu cette idée ? Certes, 40 % des « contributions libres », issues des cahiers citoyens, mais aussi de courriers et de mails reçus, demandent une baisse d'impôts. Mais comme on l'a vu, le nombre de ces contributions est très réduit. Quant à ceux qui ont répondu sur le sujet en ligne, ils l'ont fait sur la base d'une question fermée demandant quels impôts ils voulaient baisser.

Sur les contributions spontanées de la plateforme, on ne compte en revanche que 24,8 % de réponses demandant une baisse d'impôts, ce qui est moins que les 27,8 % réclamant de « *taxer davantage les hauts revenus* » ou autrement dit... d'augmenter les impôts. Si Édouard Philippe reconnaît avoir entendu un besoin de justice fiscale, il refuse encore de voir une solution dans une hausse de la fiscalité pour les plus riches. D'ailleurs, il n'a pas évoqué dans son discours la

lors d'une réunion organisée dans les Yvelines), s'appuie ici sur les réponses à une question fermée qui demandait : « Faut-il faciliter le déclenchement du référendum d'initiative partagée (le RIP est organisé à l'initiative de membres du Parlement soutenu par une partie du corps électoral) qui est applicable depuis 2015 ? » 42 % des contributeurs ont répondu par la positive à cette option préférée de longue date par l'exécutif.

Mais lorsqu'on observe les contributions spontanées en ligne, la donne est, là encore, sensiblement différente, puisque la revendication favorite **des « gilets jaunes »**, à savoir la mise en place du RIC, enthousiasme davantage que le RIP. À la question ouverte « *Que faudrait-il faire aujourd'hui pour mieux associer les citoyens aux grandes orientations et à la décision publique ? Comment mettre en place une démocratie plus participative ?* », ils sont 21 % à répondre « *référendum* » sans autres détails, 7,5 % à évoquer le RIC et seulement 0,9 % à parler du RIP.

Sur cette thématique, comme sur toutes les autres, Édouard Philippe a prévenu, en guise de conclusion : « *Nous sommes parvenus à une situation où hésiter*

serait pire qu'une erreur, ce serait une faute. Le besoin de changement est si radical que tout conservatisme, toute frilosité, serait à mes yeux impardonnable. » Et même si les orientations retenues sont loin d'être représentatives, même si elles n'emportent pas l'« *unanimité* », comme le chef du gouvernement l'a d'ailleurs reconnu, elles font, selon lui, « *globalement consensus* ».

Le message est clair : « *les Français* » ayant désormais eu le loisir de s'exprimer, il n'est plus question que certains s'aventurent à l'avenir à s'opposer aux fruits de cette expression. Cette restitution du « grand débat » et son interprétation par le premier ministre ressemblent fort à une manœuvre politique. Car devant la masse d'informations impossibles à traiter correctement et malgré les nombreux biais que comportait l'exercice, le gouvernement s'appuie tout de même dessus pour confirmer ses propres choix politiques. Tout en se bricolant une légitimité pour maintenir ses « *transformations* », voire pour les accélérer.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.